Candidat 2

Nom : BEAULERET

Prénom d'usage : Mathilde

Adresse professionnelle (ou à défaut personnelle) : 5, Rue des Pâquerettes, 66680 CANOHÈS

Mode d'exercice : Libéral

Date de naissance : 17/10/1995

Collège électoral de candidature : libéral / ~~salarié~~ (rayer la mention inutile)

Diplômes et titres reconnus par le conseil national :

- ~~Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat~~ OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)

- Autres :

Fonctions dans les organismes professionnels :

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinales (préciser la date de l'élection et le conseil concerné par l'élection) :
7 Avril 2022 au conseil départemental de l'ordre des Masseurs kinésithérapeutes des Pyrénées orientales.

Signature candidat 2

Candidat 1 : Benjamin LE HEBEL

Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.
La présente déclaration de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité.

DECLARATION DE CANDIDATURE DU BINÔME

Candidat 1

Nom : LE HEBEL

Prénom d'usage : Benjamin

Adresse professionnelle (ou à défaut personnelle) : 4 rue Alfred Sauvy 66450 POLLESTRES

Mode d'exercice : Libéral

Date de naissance : 22/08/1985

Collège électoral de candidature : libéral / ~~salarié~~ (rayer la mention inutile)

Diplômes et titres reconnus par le conseil national :

- ~~Titulaire du titre de Masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat~~ OU d'une autorisation d'exercice délivrée par les services de l'Etat (rayer la mention inutile)
- Autres : Diplome d'ostéopathie IFBO 2016.

Fonctions dans les organismes professionnels :

Syndiqué FFMKR.

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinales (préciser la date de l'élection et le conseil concerné par l'élection) : le 7 avril 2022 au conseil départemental de l'ordre des Masseurs Kinésithérapeutes des Pyrénées Orientales

Signature candidat 1

candidat 2 : Mathilde BEAULERET

Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.
La présente déclaration de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité.